

SERVICE DE LA COMMANDE
PUBLIQUE



**AVIS DE RESULTAT DE MARCHE
MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE**

POUVOIR ADJUDICATEUR

Nom	Ville de La Crau
Adresse	Hôtel de Ville, Boulevard de la République, 83260 LA CRAU
Point(s) de contact	Monsieur le Maire
Coordonnées	Tél. : 04.94.01.56.80 - Fax. : 04.94.01.56.83
Profil d'acheteur	http://lacrau.marcoweb.fr
Type de pouvoir adjudicateur	Collectivité territoriale

OBJET DU MARCHE

Intitulé du marché	Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du contrat d'affermage du service de l'eau potable de la commune de La Crau
Type de marché	Prestations de service
Lieu(x) d'exécution	Commune de La Crau
Classification CPV	Services de conseil en affaires et en gestion. (794100001)

PROCEDURE

Type de procédure	Procédure adaptée ouverte passée en application de l'article 28-I et 77 du CMP
Allotissement	Non
Critères d'attribution retenus	1-Prix des prestations : 70 % 2-Disponibilité de l'équipe mise à la disposition de la collectivité : 10 % 3-Moyens humains et techniques mis en œuvre pour mener à bien la mission : 20 %

ATTRIBUTION

Nombre d'offres reçues	7	Date d'attribution	27/10/2014
Nom et adresse du titulaire	COGITE S.A.S. - 316, rue Henri Becquerel - 11400 CASTELNAUDARY		
Montant final du marché ou du lot attribué	Marché à bons de commande sans minimum et avec montant annuel maximum de 6 500,00 € HT		
Numéro du contrat	2014PA19	Sous-traitance déclarée	Oui

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Instance chargée des procédures de recours :	Tribunal Administratif de Toulon 5, rue Racine - BP 40510 83041 TOULON CEDEX 9 Tél. : 04.94.42.79.30 - Fax : 04.94.42.79.89 E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr
Date de publication du présent avis	30/10/2014

Le contrat relatif au présent avis de résultat de marché est consultable librement, dans le respect du droit de la propriété intellectuelle, industrielle et commerciale, à l'Hôtel de Ville de la commune de La Crau.

Pour tout renseignement complémentaire, un contact peut être pris par téléphone auprès du Service Commande Publique de la Ville au 04.94.01.56.73, ou par courrier électronique à l'adresse : marchepublic@villedelacrau.fr

N.B. : En cas de contestation, nous vous rappelons que le présent avis fait courir le délai de 2 mois pendant lequel vous avez la possibilité de déposer un recours de pleine juridiction du type « Société Tropic Travaux Signalisation » (Décision du Conseil d'Etat du 16/07/2007, Assemblée, requête n° 291545) auprès du tribunal administratif compétent.